

Formation à la prévention du risque électrique

Charge de chantier pour travaux d'ordre non électrique

Norme NF C 18-510

Habilitations B0, H0, HOV chargé de chantier

Durée :

Deux jours, soit 14 heures

Effectif :

De 5 à 10 participants

Public :

Les non électriciens qui effectuent des travaux d'ordre non électrique à proximité des ouvrages électriques en explosion.

Pré-requis :

Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les personnes doivent être capables de comprendre les instructions de sécurité.

Objectifs :

-Être capable de faire exécuter en sécurité des opérations d'ordre non électrique sur ou au voisinage des ouvrages ou des installations électriques.
- La formation comprend un parcours pédagogique avec des étapes successives facilitant la progression pédagogique qui doit conduire à l'atteinte de l'objectif général en termes compétences pratiques. Le savoir-faire et le savoir-être s'enrichiront avec l'acquisition de l'expérience.

Théorie et mise en situation pratique

Module tronc commun (Durée : 5 heures)

- Les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc.
- Les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.)
- Les domaines de tension, les matériels électriques selon le domaine de tension
- Les zones d'environnement et les limites par rapport aux pièces nues sous tension
- Le principe de l'habilitation
- La définition des symboles d'habilitation
- Les prescriptions associées aux zones de travail
- Les équipements de protection collective et leur fonction
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages
- La conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique
- La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique

Module exécutants travaux d'ordre non électrique (Durée : 2 heures)

- Les différents acteurs concernés par les travaux
- Les limites, les autorisations et les interdictions des personnes habilitées B0, H0 et HOV

Validation de la formation

Au regard du contrôle de connaissances et des évaluations pratiques, nous remettons, pour chaque stagiaire, l'avis du formateur pour aider l'entreprise à définir le contenu du titre d'habilitation.

L'entreprise est ensuite chargée de l'habilitation des salariés au niveau B0, H0, HOV.



Formation à la prévention du risque électrique

Charge de chantier pour travaux d'ordre non électrique
Norme NF C 18-510
Habilitations B0, H0, H0V chargé de chantier

Moyens pédagogiques :

- Exposé et discussions étayés de diapositives, films et mise en situation pratique,
- Remise aux stagiaires de documents écrits et d'un recueil de prescriptions de sécurité d'ordre électrique destiné aux non électriciens (Option).

Formateur :

Personnel maîtrisant les méthodes pédagogiques, techniques et outils nécessaires aux formations.

Références réglementaires :

Décret n°2010-1118 du 22 septembre 2010.

Évaluation de stage

- Test de contrôle de connaissance, évaluation pratique,
- Correction et évaluation avec les stagiaires,
- Réponse aux questions.

Aspect recyclage

Un recyclage est préconisé tous les trois ans. Nous enregistrons dans notre échéancier tous les salariés concernés et nous avertissons les entreprises en temps utile.